



Comment peut ton changer le nom de famille

Par **pupuce 54**, le **24/01/2013** à **23:25**

bonjour

jaimerais vous poser une question concernant le nom de famille ! c pour savoir j porte le nom de ma mère , mon pere maa pas reconnu mais est ce possible de porter son nom ? car jai des gros soucis du coter de ma mere et c'est insupportable je voudrai plus faire parti de leur famille .

merci de votre réponse

Par **amajuris**, le **25/01/2013** à **00:07**

bjr,

vous ne pouvez pas changer de nom de famille sans motif légitime.

et vous ne pouvez encore moins prendre le nom d'un homme qui ne vous a pas reconnu.

cdt

Par **trichat**, le **25/01/2013** à **08:12**

Bonjour,

Le changement de nom de famille -comme le rappelle amatjuris- ne se fait que sur motif légitime, et à l'issue d'une procédure judiciaire longue et par conséquent coûteuse.

Cordialement.